



25^{ème} Séminaire des Pilotes du Projet professionnel de l'étudiant^{[1] [SEP]}

Lundi 11 et mardi 12 juin 2018

Université de Limoges

« Quel accompagnement des futurs étudiants dans leurs choix d'orientation ? »

Ouverture du séminaire

Pascale Torre, Vice-Présidente CFVU de l'Université de Limoges

Depuis quelques années, nous nous rendons compte qu'il faut travailler le projet professionnel tout au long du lycée et du cursus universitaire. Les parcours ne sont pas linéaires, les façons de trouver de l'information et de communiquer ont changé, il faut donc apprendre des méthodes. Or on voit bien que le PPE n'est pas une simple découverte mais une méthode.

Pour l'université de Limoges, c'est l'occasion de créer et renforcer des liens au sein d'équipes qui existent déjà. C'est d'autant plus important pour la formation tout au long de la vie.

Pascale Torre remercie l'association Projetpro.com pour l'animation du réseau.

Jean Arrous, Président de l'Association Projetpro.com

Jean Arrous ouvre le 25^{ème} séminaire des Pilotes du projet professionnel de l'étudiant. Ce projet professionnel est destiné aux étudiants de première année. Il est de la responsabilité de l'institution universitaire d'inciter l'étudiant à réfléchir à son projet.

C'est une unité d'enseignement d'une dizaine d'heures organisée par un pilote.

Il a été créé en 1984 à Lyon par Dominique Gilles. Puis transféré en 1993 à quatre universités par Josette Saulnier-Cazals.

Est venue l'idée qu'il fallait une personne qui s'occupe du dispositif mais aussi de convaincre la présidence, de trouver des intervenants ... : personne-ressource qualifiée de Pilote.

Ensuite, est venue l'idée d'un séminaire des pilotes pour leur permettre d'échanger sur leurs pratiques. Le premier a vu le jour en 1998. Puis, il s'est étoffé : on a choisi un thème avec une conférence, suivi d'ateliers.

En 2006, Anne, Michel et Jean Arrous (parmi les présents ce jour) ont créé l'association Projetpro.com.

Différents textes de loi vont dans le sens du projet professionnel.

La réforme LMD en 2002 : « [Les parcours] sont organisés de manière à permettre aux étudiants d'élaborer progressivement leur projet de formation et, au-delà, leur projet professionnel. Ils facilitent ainsi leur orientation ».

La loi LRU en 2007 : l'orientation et l'insertion professionnelle deviennent la troisième mission de l'université.

Cette année, l'Unité 3 de la réforme du lycée incite les élèves à travailler le projet. C'est pourquoi nous avons invité Pierre Mathiot ce matin en visio-conférence.

Cet après-midi, nous verrons un exemple de mise en place d'un dispositif au lycée Koeberlé de Sélestat (Bas-Rhin).

Le séminaire des Pilotes a lieu dans une ville différente chaque année. D'autre part, nous assurons des formations chaque année. La formation de cette année se déroule sur le lieu du séminaire. Nous ferons un bilan de ce nouveau format.

Visio-conférence / Pierre Mathiot, Professeur des Universités en Sciences Politiques, auteur du rapport « Baccalauréat 2021 » sur la réforme du baccalauréat et du lycée, remis à Jean-Michel Blanquer, ministre de l'Education nationale :

« Réforme du Lycée : l'orientation, un enjeu majeur »

Comme l'association Projetpro.com, Pierre Mathiot est d'accord sur la question de l'enjeu de l'accompagnement des jeunes.

Il s'est inspiré d'un programme qu'il avait mis en place en 2007 à Sciences Po Lille. Il est parti du constat qu'il était trop tard de commencer à réfléchir à son projet en terminale. Depuis 2011, dès la classe de troisième, les élèves commencent à travailler la question de leur projet.

Ce dispositif créé à Lille concerne aujourd'hui 250 collèges et lycées partout en France. Il touche désormais 3500 jeunes (y compris à Mayotte).

On accompagne les élèves sur des savoir-faire qui vont les aider tout au long de leur parcours : prendre des notes, travailler en groupe, prendre la parole en public ...

D'autre part, il s'est appuyé sur son expérience auprès de la ministre précédente, Najat Vallaud Belkacem.

Dans la partie du rapport concernant la réforme du lycée, il propose de transformer l'accompagnement personnalisé (AP) car il est très inégalement appliqué. Les heures d'AP sont parfois récupérées pour du disciplinaire. D'où l'idée d'un horaire hebdomadaire pour préparer les lycéens à la suite de leurs parcours de formation.

En France, le baccalauréat est considéré comme une fin. Or 95% des bacheliers généraux et technologiques poursuivent leurs études dans le supérieur. Beaucoup iront jusqu'au master.

Cette année, 6 millions de vœux sont émis, à savoir 7,7 vœux par jeune.

68% de vœux concernent les filières sélectives (BTS, DUT, CPGE et écoles privées très lucratives) soit 15% de plus que par APB.

Sur les 32% restants, les vœux concernent les 4 filières sélectives : Staps, Droit,

Psychologie et Médecine.

Le but de cet enseignement dédié à l'AP est de remédier à la méconnaissance des élèves. Parfois, ils privilégient des écoles de plus ou moins bonne qualité. Il doit donc contribuer donc à l'égalité des chances.

Un autre objectif est l'acquisition de savoir-faire comme l'autonomie. Certains vont en classe préparatoire par peur de quitter le lycée où ils sont hyper encadrés.

L'immersion est un bon moyen de modifier ses représentations. Il s'agit aussi de permettre aux lycéens de venir à l'université et d'expérimenter l'accessibilité géographique. Il faut travailler les vœux pour que la motivation ne soit pas uniquement géographique.

On peut songer aussi à du mentorat.

Initialement, cet enseignement prévoyait 3h par semaine puis le ministre a opté pour 1,5h. Pierre Mathiot a peur de l'opérationnalisation de ce qu'il a proposé à cause du projet de Muriel Pénicaud de déléguer les CIO aux régions.

Ceux qui sont le mieux à même de faire ce travail sont les professeurs mais ils disent qu'ils ne savent pas le faire. C'est pourquoi, il a proposé une certification pour des professeurs « orientateurs » qui seraient volontaires. Il faudrait ensuite prévoir une rémunération et/ou une valorisation dans la carrière.

Aujourd'hui, il existe diverses initiatives comme celle de l'association Projetpro.com. Donc il n'y a pas besoin de tout réinventer mais de se joindre les uns les autres pour mailler le territoire. L'Essec propose par exemple des MOOC.

L'université considère que son travail commence quand l'étudiant arrive à l'université. Or c'est trop tard car elle en perd, qui se dirigent vers d'autres voies. Il faut les préparer en amont.

Echanges avec la salle

L'université de Lille a mis en place « Demain l'université » avec des tables rondes dans 21 lycées. Cependant, ce dispositif ne concerne pas tous les lycées, notamment ceux des Hauts-de-France.

Comment contribuer à préparer les enseignants à cette révolution culturelle ?

Le nombre de bacheliers a tellement augmenté en 10 ans que les conditions de travail des agrégés ont changé. Aujourd'hui, les professeurs l'ont admis. A l'université, les recrutements des enseignants-chercheurs dans certaines disciplines sont hyper sélectifs. Les maîtres de conférence (MCF) recrutés sont donc très pointus sur leur sujet mais ne sont pas formés à l'enseignement supérieur et n'ont pas idée de ce que peut savoir un L1. Il y a une forme de dissonance cognitive.

Il faudrait reconnaître et valoriser ce genre d'engagement dans l'accompagnement des étudiants. Aujourd'hui, les enseignants le font par conviction personnelle mais, tant que ce n'est pas industrialisé, pas pérennisé, il y a un risque qu'ils se lassent de ne pas être reconnus. Ce sont quasi des militants, des saints laïques. Il faut laïciser cette foi dans

l'accompagnement des étudiants.

Maintenant, les jeunes MCF ont 30h de formation d'innovation pédagogique. Les bonnes pratiques existent mais comment les faire monter en puissance ?

Pierre Mathiot est peu partisan de l'obligation. Cela ne fonctionnera que si l'université comprend qu'elle doit aller vers le lycée.

Les facultés de Médecine et de Droit sont en forte tension tout simplement parce qu'elles ont le monopole de ces formations.

L'association Article 1 (qui émane de l'entreprise) va intervenir grâce au numérique et à des serious games.

Pierre Mathiot trouve que leurs plateformes sont intéressantes et faciles à utiliser, bien plus que celles de l'Onisep. Article 1 a reçu d'importantes subventions du ministère. Il faut associer tous les acteurs et le privé peut être un levier. Ses membres semblent de bonne foi et sont d'accord pour s'associer à d'autres collectifs. Il faudrait que la Conférence des Présidents d'universités (CPU) développe des tutoriels. La Conférence des grandes écoles (CGE) a créé un programme sur la diversité sociale : c'est le seul endroit où les acteurs se regroupent.

Comment mieux former les professeurs ?

Il faut fonctionner sur la base du volontariat. Par exemple, les binômes de professeurs principaux en lycée ne donnent pas de bons résultats.

Pierre Mathiot pense à créer une certification pour les professeurs volontaires et surtout pour les futurs professeurs.

Comment se positionner au sein de ces filières sélectives ?

Il y a une dichotomie entre les doubles licences et les licences classiques. Certaines recrutent des bacheliers mention très bien qui pourtant échouent. Le taux de réussite est très faible. Un même taux pour les licences classiques ferait scandale. En même temps que l'on met la pression aux universités pour réduire le taux d'échec en L1, on cautionne des taux d'échec de très bons élèves dans ces licences sélectives. A Orsay, elles sont considérées comme dignes de rejoindre Paris Saclay mais pas les autres.

Pierre Mathiot pense que les universités doivent être compétitives par rapport aux classes préparatoires ou au privé. Il faut admettre le tournant de la concurrence et singer ce qui fonctionne dans ces établissements avec la possibilité de faire sa licence en deux ans comme en quatre. La solution est de faire venir les bons élèves.

Il ne faut pas forcément supprimer le terme « licence », mais en faire une à la carte.

Sur Parcoursup, ce sont surtout ceux qui sont contre qui s'expriment. Il faut en revenir à des attendus nationaux qui soient clairs. Le système d'affectation doit être national.

Il faut que les lycéens classent au moins 3 vœux.

Conférence

I. Fornasier¹, Y. Duret², N. Poteaux³, P. Démorieux⁴, et Eva Louvet² ¹Faculté de Psychologie, ²LPC, ³LISEC, et ⁴Espace Avenir - Université de Strasbourg

« La démarche projet pro, levier pour une transformation de la pédagogie en classe et pour la réussite des élèves : retour sur une expérience pilote de partenariat entre l'université de Strasbourg et le lycée Koeberlé de Sélestat »

Les origines

Le partenariat a commencé en 2012. La demande est partie du terrain, notamment de 15 enseignants. Leur problématique était d'élaborer l'accompagnement personnalisé (AP) de l'élève.

Le dispositif prévoit 72 h par an donc environ 2h par semaine. Tous les enseignants se devaient d'y participer

Ces enseignants voulaient un dispositif de qualité, où les élèves s'engagent. Ils souhaitaient aussi que le dispositif soit évalué. Ils ont fait des demandes de formation sur site au rectorat. Les séances ont été expérimentées dès 2012.

L'idée est de concevoir une démarche coopérative qui soit transférable. Il fallait pouvoir mesurer les effets sur les choix d'orientation et la réussite des élèves.

Les financements viennent donc d'un Idex Réussite étudiante (bac-3/bac+3) et du rectorat pour les formations sur site.

Les séquences devaient adapter le Projetpro au lycée, avec la même démarche et sur les mêmes fondements (l'ADVP). Mais les lycéens sont plus jeunes. Il fallait aussi accompagner les enseignants.

Séquence 1

Premièrement, les élèves doivent choisir une personne célèbre qui représente pour eux la réussite, à qui ils aimeraient ressembler.

Les élèves travaillent sur la notion de réussite, les qualités du personnage pour réussir.

Puis, ils confrontent leurs représentations à la réalité.

Enfin, les élèves doivent mener des recherches.

Séquence 2

Les élèves font une liste des personnes de leur entourage et de leur métier.

Ils prennent alors conscience que la réussite est disponible à tous les niveaux, à travers une mise en commun. Ensuite, les élèves vont interviewer les personnes en question.

Exemples d'activités lors des formations

On demande aux enseignants de décrire une expérience de confrontation à un élève peu motivé.

Eva Louvet (Pr psychologie sociale) recueille les éléments de réponses sur paperboard, puis elle propose un apport théorique.

Autre activité : « la rivière du doute »

Les enseignants réfléchissent aux objectifs à atteindre avec les élèves, débattent, se

positionnent (en dehors de la rivière du doute)

Les enseignants se sont appropriés la méthode et ont créé de nouvelles séquences sur les « 8 intelligences », le rôle de l'école ...

Evaluation de cette pédagogie innovante

On a mesuré la motivation, la perception de soi, le sentiment d'efficacité personnelle (confiance en soi) et les émotions (stress). La nouveauté consistait à lier tous ces éléments.

Les résultats sont meilleurs quand il y a plusieurs enseignants impliqués dans la démarche.

Le binôme de formatrices (I. Fornasiéri et N. Poteaux) fut de co-construire une posture. Les enseignants se sont rendu compte qu'ils n'avaient pas la même posture en AP et en disciplinaire.

Ils affirment que la confiance a remplacé « la défiance ».

Les formatrices ont appliqué la méthode du learning by doing. Elles faisaient faire aux enseignants ce qu'ils pouvaient faire avec leurs élèves par la suite. Elles ont aussi permis aux enseignants de s'émanciper.

Les principes :

l'expérientiel (transformer l'expérience en connaissances)

la réciprocité éducative (cf. les travaux de Jean-Marie Labelle)

l'apport théorique : la documentaliste constituait un fonds d'ouvrages qui pouvaient aider les enseignants

En revanche, il aurait été intéressant qu'ils s'observent les uns les autres mais cela ne s'est pas fait.

D'autre part, il est difficile d'obtenir des traces écrites de la part des enseignants. Donc les formatrices ont développé des jeux pour y remédier et obtenir des descriptions de l'évolution de la posture.

Finalement, les enseignants ont pris conscience que la posture mise en œuvre en AP pouvait être étendue à l'ensemble des disciplines et une classe « apprendre autrement » a vu le jour en 2016.

Les enseignants ont réalisé eux-mêmes les séquences mais ont affirmé que, paradoxalement, ils n'auraient jamais pu le faire sans la présence des formatrices. Elles ont joué le rôle d'un catalyseur.

L'orientation des élèves

L'orientation à la fin de la classe de seconde se fait en fonction des résultats scolaires.

90% des élèves déclarent que l'orientation correspond à leur choix personnel. Ils ont complètement intériorisé la hiérarchisation des filières.

Les élèves s'appuient sur les parents, les enseignants (surtout pour les L), les amis (surtout pour les ES) et très peu sur les COP.

Le choix des élèves repose plus sur les résultats scolaires et la poursuite d'étude que sur leur intérêt pour les matières et leur projet (disparités selon les filières). Les L choisissent beaucoup plus en fonction de l'intérêt et du projet. Les L ont un bon niveau de motivation

intrinsèque.

En conclusion, la motivation est déterminée par un choix d'orientation qui repose sur l'intérêt et le projet. Or nous fonctionnons sur le classement et les résultats.

Les enseignants se sont vraiment émancipés. Ils sont entrés dans la démarche et la dynamique est irréversible.

Les leviers

Le volontariat, un pilote, un chef d'établissement favorable, une formation de départ, une évaluation par un laboratoire de recherche, le sentiment d'efficacité personnelle.

Nicole Poteaux : Privilégier le mot « émanciper » à « orienter ».

Echanges avec la salle

A propos du climat de défiance au sein de l'équipe enseignante, il est prégnant dans la société française en général (cf l'ouvrage *La société de la défiance* : <http://www.cepremap.fr/depot/opus/OPUS09.pdf>)

Quel est le lien avec l'ADVP ?

Il s'agit de l'Activation du Développement Vocationnel et Personnel. C'est un modèle québécois d'intervention en éducation aux choix de carrière. Le terme « vocationnel » ici ne veut pas dire « vocation » mais « professionnel ».

L'éducation au choix commence très jeune.

On a demandé aux enseignants de vérifier si leurs séances relevaient bien de l'ADVP.

Y a-t-il eu des réticences à parler du métier des parents ?

Les enseignants ont élargi à « des adultes de votre entourage ».

D'après les enseignants, les élèves de la classe « apprendre autrement » ne disent plus choisir la filière technologique par défaut. Cependant, il n'y a pas encore eu de mesures scientifiques.

Il n'est pas étonnant que les élèves affirment que le COP n'est pas à l'origine de leurs choix car le travail de maïeutique des COP consiste justement en faire en sorte que ce soit l'élève qui choisisse.

Nous pourrions soumettre à Pierre Mathiot l'idée de ce dispositif. Les établissements pilotes pourraient se charger de la formation. Le rectorat veut des solutions clé en main. Or il s'agit là d'un dispositif de fond, avec un changement de posture profond. Les gens risquent de s'épuiser. C'est pourquoi l'impulsion politique est importante.

Ce dispositif répond à de nombreux maux du secondaire : la perte de sens, la souffrance des enseignants ...

Mardi 12 juin 2018

Atelier / « Transfert du projet pro au Lycée : une solution à la problématique de l'orientation des élèves ? »

Support : documents envoyés par Isabelle Fornasieri sur deux expériences de transfert : le lycée Koeberlé à Sélestat et 6 lycées de Brest

Quelles réflexions vous ont inspiré les documents distribués ?

Quels sont les transferts possibles sur votre terrain ?

Quels sont les avantages et les inconvénients ?

Comment ne pas refaire ce qui a été fait au lycée ?

Comment nouer le dialogue et se rencontrer ?

L'article complet sur l'expérience à Brest s'intitule « Un dispositif d'éducation à l'orientation en lycée : l'appropriation des objectifs par les acteurs » par Scheurer E. & Vilatte J.-Ch. (<https://journals.openedition.org/osp/4939>)

Retour sur une citation du document :

« L'expérimentation en lycée pose le problème de la transposition d'une méthodologie - conçue au départ pour un public d'étudiants engagés dans une filière et pour des formateurs enseignants-chercheurs - à un public de lycéens face à un choix de formation après bac et à des formateurs du secondaire. »

Quelle est la pertinence du transfert d'un dispositif conçu pour le supérieur ?

A Créteil, une COP a proposé une activité en lycée. Elle a soumis des parcours de vie basés sur des interviews. Il s'en est suivi une réflexion sur la réussite. Ce fut très difficile en seconde. En revanche, ce type d'approche en L1 serait plus facile. Elle a tenté de travailler sur les parcours de vie avec de futurs enseignants à l'ESPE mais ils avaient des parcours très linéaires.

De nombreux points de ce document ne sont pas clairs. Par exemple, l'article parle de la « méthode SLR » : il s'agit en fait d'une référence à l'ouvrage *Socrate, le retour*. Après la création du Projetpro en 1984, le transfert à quatre universités s'est fait en 1993 sous les auspices de l'UIMM. Puis, en 1999, le transfert s'est fait, toujours sous les auspices de l'UIMM, dans ces lycées de Brest, mais dans l'urgence. Les lycéens devaient préparer leur épreuve de français. Or la charge de travail du Projetpro est importante dans un délai trop court. Il est difficile pour les lycéens de tout mener de front. A contrario, l'article montre l'intérêt de la transposition puisqu'il faut, comme à l'université, un pilote, un cadrage, un relais dans les classes. En effet, sans cadrage, l'opération est vouée à l'échec.

L'expérience de Brest valide l'idée que, lorsqu'on met en place un dispositif, il faut une évaluation. L'évaluation doit être fine. Souvent, il s'agit juste d'une enquête de satisfaction. Parfois, les personnes sont satisfaites mais le dispositif n'est pas très efficace pour autant.

Y a-t-il eu à Brest une évaluation de la suite ? Ces élèves ont-ils suivi l'enseignement du PPE l'année suivante à l'université ?

A qui confier l'évaluation ?

L'évaluation doit être conçue avant le projet, comme dans l'enseignement, au moment où on élabore la séquence. Il faut être clair sur les objectifs et le travail à faire. Ensuite, peu importe que l'évaluation soit externe ou interne. Toutefois, même si on n'a pas conçu l'évaluation en amont, on peut tenter l'expérience. Parfois, l'expérience mène à des résultats inattendus mais intéressants. Il est toujours intéressant que ce soit collectif.

Concernant Parcoursup, il y a une demande de la part de professeurs principaux (PP) qui sont à la recherche d'outils. L'angoisse s'est accentuée avec Parcoursup. Il faudrait donc des outils qui permettent aux élèves de mieux vivre l'orientation. Cette période est une bonne opportunité pour les psy EN de mettre en place des dispositifs. Le problème vient aussi du manque de psy EN. D'autre part, il faudrait sensibiliser les professeurs au fait que ce n'est qu'un outil. Il existe des séances d'information auprès de PP mais pas de formation sur la posture.

Un outil ne remplace pas une démarche, que ce soit le Projet pro, le Pec ou l'informatique en général.

Une initiative, dans le cadre du Plan académique de formation (PAF), vise à mettre en contact des enseignants-chercheurs de la Faculté de Droit et des enseignants de SES de l'Académie de Limoges. Elle s'est faite sous l'impulsion du recteur pour travailler l'écriture des attendus pour Parcoursup. Le dispositif n'a pas été évalué mais entre 75 et 85% des étudiants réussissent.

A Limoges, il y aura en janvier des journées d'immersion des PP et Psy EN à l'université.

Est-il possible de transférer de la méthode du Projetpro ?

On a beau délivrer des informations aux élèves, ce n'est pas pour autant qu'ils les entendent. Comment faire pour qu'ils se les approprient ? On sait que délivrer de l'information ne suffit pas. Passer dans les classes de lycée a des limites. Quand on ne connaît pas les élèves et qu'on se retrouve parachuté dans une classe pour donner de l'information, ce n'est pas vraiment efficace.

Les Psy EN et les personnels des SCUJO ont une expertise, mais on ne tire pas les leçons du passé. Il existe pourtant des ressources : les cahiers de Picard-Fontaine, l'EAD (éducation au développement), la DP (découverte professionnelle), PDMF (Parcours de découverte des métiers et des formations). Les manuels d'éducation au choix constituent du très bon matériel.

Exemple d'activité : distribuer des « cartes d'action » et donner des arguments pour montrer qu'on est capable de réaliser l'action proposée (vendre des crêpes à la foire, doré une pendule à l'or fin ...)

Cette activité est issue d'un outil de bilan de compétences (« horizon de carrière »)

Synthèse des leviers :

Prévoir une évaluation qui peut s'affiner au fur et à mesure

Passer par le Plan académique de formation (PAF), travailler en collaboration pour les attendus notamment

Travailler la distinction démarche/outil

Réfléchir à la place des psy EN et des PP
Avoir le soutien de l'institution
S'appuyer sur un réseau de personnes volontaires
Favoriser l'appropriation par les élèves (« semer/fertiliser »)
Prévoir des temps pour mettre en place des collaborations
Revoir les activités sur les salons (car délivrer de l'information ne suffit pas)
Adapter la démarche des étudiants aux élèves : trouver des exercices qui parlent davantage aux plus jeunes

Atelier / « Echange de pratiques pilotes »
Animé par Patricia Démorieux et Anne Luciani



A l'Université de Corte, le PPE disparaît avec le départ en retraite de la pilote.

Université de Limoges

L'année prochaine, les maquettes sont modifiées à la fac de LLSH. Etant donné la baisse budgétaire, on réduit les heures sur les enseignements d'ouverture.

Sur les semestres 3 à 6, il est prévu 4 fois 4h de TD et 6h de CM. Dans l'urgence, il faut construire des séquences cohérentes.

Proposition :

Au S3, 2h de CM de présentation du PPE. Trois semaines après TD1, un mois après placer le TD2. Au S4, reprise et suite. Pour avoir une note au S3, soit on évalue la présence, soit on donne des exercices en ligne. On peut ajuster les coefficients pour que la note prenne bien en compte le plus gros du travail.

Jusqu'à présent, il existait un module de 24h que chaque composante s'appropriait.

L'évaluation du PPE en LLSH n'était pas très positive. Les étudiants n'aimaient pas que ce soit déconnecté de la formation.

Dispositif à Corte

S1 : conférences métier : un compte-rendu donne lieu à une note

S2 : PPE classique

S3 : communiquer sur son PPE (1,5h CM et 3 mois plus tard les étudiants présentent leur projet en deux diapositives). Ils doivent développer un argumentaire pour montrer la pertinence de leur projet. Cette soutenance ne se fait pas en public, car les étudiants y mettent d'eux. Ils peuvent donc demander le huis clos.

Que fait-on pour les « reçus/collés » de PACES ?

Cela ne pose pas de problème quand le PPE est au S2 ou en L2.

D'autre part, à Limoges, pendant l'année de PACES, des conférences métiers sont organisées. La limite vient du fait que seulement la moitié vient.

A Lille, trois réunions sont organisées pour les réorientations, mais très peu viennent.

En Nouvelle-Calédonie, un carrefour des métiers du paramédical est organisé. Il était obligatoire. Les étudiants étaient satisfaits. Des professionnels parlent de leur métier et

de leur parcours.

Il existe aussi des capsules vidéo de professionnels qui parlent de leur métier.

Comment adapter le PPE aux « oui si » ?

A Strasbourg, ils feront le PPE au S2.

A Créteil, en Faculté d'économie et gestion, après les tests de positionnement, les étudiants sont placés dans des groupes de niveau. Les petits niveaux travailleraient la réorientation. L'évaluation est négative. Les psy EN résistent à cette commande.

On sait que les groupes de niveau ne favorisent pas les apprentissages.

Met-on en place des rentrées décalées pour les réorientations ?

Il semblerait que cela existe à Lyon.

A la FST de Limoges, il y a des classes préparatoires à la licence (CPEL). Les étudiants qui ont moins de 8/20 vont dans le CPEL. Pour s'inscrire l'année suivante en S1, il faut valider le CPEL 1 (du premier semestre). Les étudiants qui ont moins de 8/20 vont en CPEL 2 (du second semestre). A la fin du CPEL 2, ils passent les examens des principales disciplines. Un pourcentage des notes obtenues en CPEL est réinjecté l'année suivante. 60 étudiants sur 500 vont un CPEL 1.

A l'université Paris-Sud, des lycéens qui ont raté le baccalauréat viendraient valider quelques UE.

Sur le recrutement des intervenants, on peut solliciter les jeunes MCF, mais pas la première année car ils ont une décharge. On peut aussi faire appel à des intervenants extérieurs (professionnels du privé, enseignants du secondaire, associatifs...).

A La Rochelle, le PPE a été supprimé en L1, mais il y a bien de l'insertion professionnelle en L2. La moitié des intervenants sont des enseignants disciplinaires et l'autre moitié est constituée de vacataires extérieurs.

Dans le contexte des fusions, les pratiques coexistent à Lille.

Pour La Sorbonne et l'UPMC, ce serait le SCUIO-BAIP de Lettres qui prendrait l'ascendant sur celui des Sciences.

Conclusions et clôture du séminaire

Michel Menou résume l'AG.

Jean Arrous remercie les participants, l'université de Limoges et les intervenants.

L'année prochaine, le 26^{ème} séminaire aura lieu à Strasbourg. Il sera précédé de la formation.

En 2020, ce serait à Bruxelles.